

Information aux médias

Le paquet de mesures du Conseil fédéral laisse passer sa chance

Pas d'aide véritable pour les hôtels et les restaurants

GastroSuisse, la Fédération de l'hôtellerie et de la restauration en Suisse est très déçue du paquet de mesures 2011 décidé aujourd'hui par le Conseil fédéral pour le soutien de la place industrielle suisse. La baisse temporaire de la TVA sur les prestations de l'hôtellerie-restauration aurait été la bonne solution.

«Les décisions du Conseil fédéral montrent qu'on n'a pas réalisé la gravité de la situation», constate Klaus Künzli, président central de GastroSuisse. Il ajoute : «Avec notre programme en 10 points contre la force du franc, nous avons déjà attiré l'attention sur la situation critique de l'hôtellerie-restauration et avons exigé des mesures concrètes. Une de nos principales revendications est l'abaissement temporaire de la TVA pour les prestations de l'hôtellerie-restauration. Elle soulagerait de manière sensible les entreprises, puisque celles-ci pourraient offrir leurs prestations à meilleur compte. On attirerait immédiatement des clients et la branche serait à nouveau plus compétitive dans la comparaison internationale. On a laissé passer cette grande chance, ce que nous regrettons beaucoup.»

La Fédération considère en outre que le prêt décidé de 100 millions de francs pour la société suisse de crédit hôtelier, SCH est certes juste, toutefois pas adapté à la situation, puisqu'il ne peut produire ses effets qu'à long terme.

Il n'est en outre pas indiqué d'investir 500 millions de francs dans l'assurance chômage. Prendre des mesures là où le chômage pourrait d'emblée être évité serait bien plus juste. La mesure de l'abaissement de la TVA pourrait, elle, y contribuer puisqu'elle améliorerait les conditions cadres et que les ressources des entreprises s'en trouveraient renforcées.

GastroSuisse continue, dans l'intérêt de l'hôtellerie et de la restauration, de faire appel à la politique pour qu'elle entreprenne tout en vue de contrecarrer le développement négatif dans le domaine du tourisme. Outre l'abaissement de la TVA à 2,5% pour les prestations de l'hôtellerie-restauration, la Fédération exige entre autres une importation facilitée des denrées alimentaires en provenance de l'étranger et l'expansion du principe du Cassis-de-Dijon.

L'hôtellerie-restauration est un poids lourd de l'économie et un élément essentiel du tourisme. On compte en Suisse environ 26 000 établissements de l'hôtellerie-restauration. Ils réalisent un chiffre d'affaires annuel d'un montant de 28 milliards de francs suisses. Avec ses quelque 240 000 collaborateurs, la branche représente un des principaux employeurs de Suisse. La relève de la branche, avec environ 4000 nouveaux contrats d'apprentissage conclus par année, est assurée.

GastroSuisse est la Fédération de l'hôtellerie-restauration en Suisse. Quelque 21 000 membres (plus de 3000 hôtels) organisés en 26 sections cantonales et 4 groupements sectoriels, sont affiliés à la plus grande association patronale de l'hôtellerie-restauration.

Zurich, le 31 août 2011

Contact : GastroSuisse, Klaus Künzli, président central, et Bernhard Kuster, Dr oec. publ. directeur, téléphone 044 377 53 53, communication@gastrosuisse.ch